



DÉCLARATIONS ET DISCOURS

DIVISION DE L'INFORMATION
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES
OTTAWA - CANADA

N° 71/4

LE COMMONWEALTH DANS LES ANNÉES SOIXANTE-DIX

(Extraits d'une déclaration du premier ministre M. Trudeau à la Conférence des chefs de Gouvernements du Commonwealth à Singapour, le 21 janvier 1971)

Comme plusieurs de nos collègues l'ont déjà déclaré, monsieur le Président, la présente décennie est une décennie de changements; aussi bien est-elle en train d'acquérir rapidement la réputation d'une décennie de violence. Nous ne pouvons empêcher le changement. Sommes-nous capables de contenir la violence? Nous devons tous espérer que nous le pouvons. Pour y arriver, toutefois, nous ne devons pas nous occuper des seules questions à court terme, si urgentes et sérieuses qu'elles puissent être, et nous ne devons pas nous contenter non plus d'administrer des remèdes aux seules maladies sérieuses dont souffre le monde. Les Gouvernements ne conserveront la confiance nécessaire pour effectuer des modifications ordonnées que si nous nous attaquons aux problèmes profonds.

Peut-être faute de compréhension -- peut-être parce qu'un problème qui nous est familier, si âpre soit-il, nous semble préférable à un autre que nous ne connaissons pas -- nous tendons dans les assemblées internationales à nous en tenir à l'avenir proche. Comme chefs politiques, nous devons faire face à des appels concurrents et souvent contradictoires au temps et aux ressources physiques de nos gouvernements. En établissant les priorités, nous sommes tentés, ou en fait, obligés par les impératifs politiques, de faire souvent passer les problèmes immédiats avant ceux de longue haleine, les problèmes urgents par opposition à ceux qui sont importants. Il faut pourtant un équilibre entre les deux.

Le Canada a terminé ces derniers mois une étude d'ensemble de la politique étrangère canadienne. Notre but était de fixer des objectifs et des priorités dans un délai suffisamment long et dans des termes suffisamment larges pour faire en sorte que les intérêts et les valeurs essentiels du Canada soient sauvegardés dans un monde où les changements fondamentaux sont admis comme une règle. Nous avons déclaré à l'époque que nos activités extérieures seraient en rapport direct avec les politiques nationales poursuivies à l'intérieur du Canada. La politique étrangère canadienne, comme c'est le cas de tous les États, est le reflet à l'étranger des priorités nationales.